

CERTIFICATION

INTRODUCTION

- Les membres de la WLA sont unis dans leur engagement à favoriser la continuité de l'ordre public et la lutte contre le jeu illégal tel que défini par les gouvernements dans chacune des juridictions des membres respectives. Cet engagement fournit le background pour les principes de jeu responsable de la WLA. Ces principes, utilisant les règlements de la WLA comme référence, ont été développés suite à la décision des membres de la WLA en 2003, à Grenade pour développer un ensemble compréhensible des standards relatifs à la responsabilité sociale. La responsabilité du jeu est un élément crucial de l'engagement continu de chaque membre de la WLA envers la responsabilité sociale et fait partie d'une approche proactive à l'impact social des loteries et autres formes de jeu, incluant les paris sportifs. Alors que les membres de la WLA, comme opérateurs de jeu, jouent un rôle primordial dans le jeu responsable, il y a certaines parties prenantes qui jouent également des rôles critiques dans ce domaine, notamment les gouvernements, les organismes de réglementation, les fournisseurs de traitement, les chercheurs, les groupes communautaires, les joueurs individuels et leurs réseaux sociaux. Pour traiter efficacement des questions du jeu responsable, un effort de groupe est essentiel et les principes dans ce document s'adressent aux relations de l'industrie des loteries à ces parties prenantes. En promettant leur soutien à ces principes, les membres de la WLA s'engagent à être vigilants en faisant du jeu responsable une partie intégrale de leurs opérations quotidiennes, incluant les activités impliquant les employés, les patrons, les détaillants et les autres parties prenantes. Cette promesse d'aide inclut l'encouragement d'initiatives de recherches et l'effort d'atteindre une balance appropriée entre les revenus, le divertissement et les attentes des clients.

LES 7 PRINCIPES DU JEU RESPONSABLE

Les principes du JR ne devraient pas être vus comme une interférence ou une tentative de s’immiscer dans les politiques gouvernementales respectives à l’intérieur d’une juridiction, mais plutôt comme un complément aux politiques et activités pertinentes à l’intérieur de chaque juridiction. C’est pourquoi, les membres de la WLA s’engagent, à l’intérieur du contexte social, économique, politique et culturel et du cadre juridique des juridictions respectives dans lesquelles les loteries opèrent, aux principes du jeu responsable suivants:

1- Les membres de la WLA prendront les mesures raisonnables et équilibrées pour rencontrer leurs objectifs tout en protégeant les intérêts de leurs clients et des groupes vulnérables; en même temps, maintenir leurs engagements respectifs pour défendre l’ordre public à l’intérieur de leur propre juridiction.

2- Les membres de la WLA s’assureront que leurs pratiques et procédures reflètent une combinaison des règles gouvernementales, de l’autoréglementation des opérateurs et de la responsabilité individuelle.

3- Les membres de la WLA développeront leurs pratiques concernant le jeu responsable sur la meilleure compréhension possible d’informations pertinentes et l’analyses de recherches documentaires.

4- Les membres de la WLA travailleront avec les parties prenantes – incluant les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organismes de réglementation, les chercheurs, les professionnels de la santé publique et le public en général – pour partager les informations, développer la recherche et promouvoir le jeu responsable le plus largement possible, et encourager une meilleure compréhension de l’impact social du jeu.

5- Les membres de la WLA feront la promotion seulement du jeu responsable et légal dans tous les aspects de leurs activités, incluant le développement, les ventes et le marketing de leurs produits et activités et feront des efforts raisonnables pour s’assurer que leurs agents fassent la même chose.

6- Les membres de la WLA fourniront au public l’information d’une manière précise et équilibrée pour permettre aux individus de faire des choix informés au sujet des activités de jeu à l’intérieur de la juridiction de la loterie. Cet engagement exige ce qui suit :

- a. que le marketing des activités de loterie et des produits soit assujetti à l’autoréglementation raisonnable des opérateurs, et qu’il fasse la promotion des pratiques et des choix éclairés du jeu responsable.
- b. qu’on doit fournir aux individus de l’information exacte au sujet des jeux et des risques qui y sont associés, par exemple, organiser un programme d’éducation.

7- . Les membres de la WLA feront un effort raisonnable pour faire un suivi, tester et réviser lorsque pertinent, ces activités et pratiques reliées au jeu responsable. Leurs résultats seront rapportés publiquement

Les 10 éléments du programme

Les 10 éléments du programme sont les sujets sur lesquels les membres doivent agir. Le jury évaluera les actions d'une loterie pour chacun des 10 éléments du programme. La loterie sera accréditée par la WLA conformément aux résultats du jury. Veuillez noter que quelques-uns de ces éléments peuvent ne pas être applicables dans certaines juridictions. Il est clair pour la WLA que les éléments, tels que le jeu à distance, n'existent pas dans certaines régions. Dans d'autres régions, la référence à des traitements peut être faite par des organisations externes. La loterie devrait expliquer pourquoi un élément spécifique du programme n'est pas pertinent pour leur organisation et le Jury prendra cela en considération.

1. RECHERCHE

Un processus systématique pour aider et/ou faire, intégrer et diffuser la recherche relative au jeu responsable

2. FORMATION DES EMPLOYÉS

Une approche systématique pour assurer et soutenir les applications efficaces et efficientes des principes du jeu responsable par tous les employés.

3. PROGRAMME DES DÉTAILLANTS

Une approche systématique pour assurer et soutenir les applications efficaces et efficientes des principes du jeu responsable par les détaillants et leur personnel de première ligne.

4. CONCEPTION DES JEUX

Une approche systématique pour appliquer les considérations évidentes du jeu responsable à la sélection du design et à l'introduction de nouveaux produits de loterie et de jeux.

5. CANAUX DE JEUX À DISTANCE OU JEU EN LIGNE

Une approche systématique pour assurer que les plateformes de jeux interactifs et à distance ont des sauvegardes en place pour protéger le joueur.

6. PUBLICITÉ ET COMMUNICATIONS MARKETING

L'application de politiques et programmes pour assurer une amélioration continue des pratiques de jeu responsable et de communications et l'application de codes de réglementation.

7. ÉDUCATION DES JOUEURS

Une approche systématique pour aider, intégrer et diffuser l'information relative aux bonnes pratiques dans le jeu responsable (« informer le joueur de ses choix ») et référence à des traitements.

8. RÉFÉRENCE À DES TRAITEMENTS

Une approche systématique d'offrir aux clients avec des problèmes de jeu réels ou potentiels du soutien, des conseils et des références à des services spécialisés, si nécessaire.

9. ENGAGEMENT VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES

Une approche systématique pour identifier et intégrer les intérêts des preneurs de décision, des personnes d'influence et autres membres de la société dans les décisions d'affaires relatives au jeu responsable et au développement des programmes du jeu responsable.

10. RAPPORTS ET MESURES

Une procédure systématique pour vérifier et documenter les engagements, les actions et le progrès de votre loterie sur le JR aux parties prenantes pertinentes internes et externes.

Les quatre niveaux de Certification sont les suivants



- **Niveau 1 : Engagement**

- Tous les membres de la WLA sont éligibles à ce niveau. En devenant membre de la WLA notre loterie a accepté d'adopter les principes WLA JR. D'où les critères de la certification de niveau 1 sont remplis.

- **Niveau 2 : Auto-évaluation et analyse des écarts**

- Les membres réalisent une auto-évaluation et déterminent quels programmes du JR doivent être mis en place pour s'assurer que l'organisation répond à tous les Principes.

- **Niveau 3 : Planification et mise en œuvre**

- Les membres doivent élaborer un plan, un calendrier et un budget pour mettre en œuvre des programmes de JR spécifiques.

- **Niveau 4 : Amélioration continue**

- Les membres mettent en œuvre des programmes spécifiques dans leurs activités quotidiennes et améliorent continuellement leurs programmes.
- Les grandes catégories d'engagements et d'actions que les membres doivent traduire en programmes sont les 10 éléments du progra

Certification LONACI

- Consciente de sa responsabilité sociale, la LONACI développe depuis plus de **10 ans**, un programme de Jeu Responsable, piloté par le Service Autonome de la Qualité et du Jeu Responsable (**SAQJR**)
- La LONACI a été certifiée JR Niveau 1 lors de son adhésion à la WLA. Elle a ensuite obtenu le Niveau 2 en 2015 qui a été renouvelé plus tard en décembre 2024. Elle entrevoit pour l'année 2025 atteindre le niveau 3, et a prévu soumissionner le 1er octobre 2025, l'une des deux dates limites de soumission annuelles (1er mai et 1er octobre). Une fois la soumission effectuée, l'évaluation du jury se basera sur les preuves fournies et les résultats nous seront communiqués en décembre de la même année.
- Elle ambitionne dans son plan stratégique atteindre le **Niveau 4**.